



Fiche de données de sécurité

Section 1 - Identification

Identificateur du produit	Suppressor 3120
Autres moyens d'identification	Aucun
Usage du produit et restrictions d'utilisation	Agent antimousse.
Identificateur du fournisseur initial	ClearTech Industries Inc. 1500 Quebec Avenue Saskatoon, SK. Canada S7K 1V7
Préparé par	ClearTech Industries Inc. – Service technique N° de téléphone : 1 800 387-7503
N° de téléphone d'urgence (24 h sur 24)	N° de téléphone : 1 306 664-2522 Autre n° de téléphone : 1 800 387-7503

Section 2 - Identification des dangers

Classification SGH

Ce produit a été évalué conformément au Règlement sur les produits dangereux et est non classée comme une substance ou un mélange dangereux.

Section 3 - Composition/information sur les composants

Dénomination chimique	Numéro CAS	% poids	Identificateurs uniques
Ce matériau est considéré comme non dangereux tel que défini par l'OSHA 29 CFR 1910. 1200.			

Ce produit contient méthylpolysiloxanes qui peut générer du formaldéhyde à environ 300°F (150°C) et au-dessus, dans des atmosphères qui contiennent de l'oxygène. Le formaldéhyde est un sensibilisateur peau et des voies respiratoires, des yeux et de la gorge irritant, toxique aiguë, et le risque potentiel de cancer.

Section 4 - Premiers soins

Inhalation	Si les symptômes apparaissent, retirer la victime à l'air frais. Donnez la respiration artificielle seulement si la respiration est arrêtée. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin.
Contact cutané/absorption cutanée	Pas d'effets de santé attendus. En cas d'irritation, rincer la peau avec tiède, l'eau qui coule doucement pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que le produit chimique soit éliminé.

Contact oculaire	Ne pas laisser la victime se frotter les yeux(s). Laissez l'eau oeil(s) permettant naturellement entre eux pour se rincer le produit de l'œil. Si les particules/poussières ne se délogent pas, rincez à grande eau tiède, l'eau qui coule doucement pendant 30 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes pour assurer l'irrigation complète du tissu d' oeil. Si l'irritation persiste, consultez un médecin. NE PAS tenter d'enlever manuellement coincé à l'œil(s).
Ingestion	En cas d'irritation ou d'inconfort, consulter un médecin.
Renseignements supplémentaires	Il n'y a pas d'antidote spécifique. Le traitement devrait être orienté vers le contrôle des symptômes et l'état clinique du patient. Il faudrait envisager la possibilité que la surexposition à des substances autres que ce produit ait pu avoir lieu.

Section 5 - Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Utiliser des agents extincteurs appropriés pour circonscrire l'incendie.
Agents extincteurs inappropriés	Pas Disponible
Dangers spécifiques du produit	Le dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, le formaldéhyde, le dioxyde de silicium, diméthylcyclosiloxanes, divers fragments d'hydrocarbures, des vapeurs toxiques.
Équipement de protection et précautions spéciales pour les pompiers	Porter approuvé par le NIOSH appareil respiratoire isolant et des vêtements protecteurs.
Informations complémentaires	pas Disponible

Section 6 - Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles/équipements de protection/mesures d'urgence	Porter un équipement de protection individuelle approprié. Ventiler la zone. Seulement pénétrer dans la zone avec des PPE. Arrêter ou réduire la fuite si sécuritaire de le faire. Rincez avec de l'eau pour enlever tout résidu.
Précautions relatives à l'environnement	Empêcher de pénétrer dans les égouts.
Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage	Contenir le déversement, placer dans des contenants pour élimination appropriée. Eponger le résidu avec un absorbant inerte. Placez-les dans des contenants hermétiques pour l'enlèvement immédiat. Rincez avec de l'eau pour enlever tout résidu.

Section 7 - Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manutention dans des conditions de sécurité	Ce matériau est essentiellement non toxique. Utilisez l'équipement approprié pour soulever et transporter tous les récipients. Utiliser des pratiques d'hygiène et d'entretien ménager industriels sensibles. Laver soigneusement après manipulation. Évitez toutes les situations qui pourraient mener à l'exposition nocive. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser avec une ventilation adéquate. N'avalez pas. Éviter de respirer les vapeurs, brouillards ou poussières. Ne pas manger, boire ou fumer dans la zone de travail. Laver soigneusement après manipulation. Éviter de générer de la brume ou du brouillard pendant l'utilisation.
Stockage dans des conditions de sécurité	Tenir à l'écart des matières incompatibles. Garder les contenants bien fermés. Ne pas stocker dans des conteneurs non ou mal étiquetés. Pour maintenir la qualité du produit, ne pas stocker à la chaleur ou de la lumière solaire directe.

Section 8 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition

Composant	Règlement	Type de liste	Valeur
Suppressor 3120	pas Disponible		

Contrôles d'ingénierie

Prescriptions en matière de ventilation La ventilation mécanique (dilution ou échappement local), clôture de processus ou de personnel et le contrôle des conditions de traitement doivent être fournis conformément à tous les codes d'incendie et les exigences réglementaires. Donner de l'air de remplacement suffisante pour compenser l'air évacué par les systèmes d'échappement.

Autre Une douche d'urgence et une douche oculaire doit être disponible et testée conformément à la réglementation et être à proximité.

Équipement de protection

Protection des yeux et du visage Aucune exigence particulière, mais il est de bonne pratique de porter des lunettes de sécurité chimique.

Protection des mains Aucune exigence particulière, mais il est de bonne pratique pour éviter le contact de la peau.

Protection de la peau et du corps Aucune exigence particulière, mais il est de bonne pratique pour éviter le contact de la peau.

Aucune chaussure spéciale est requise autre que ce qui est exigé au lieu de travail.

Protection respiratoire Aucune requise dans des conditions normales d'utilisation. Si les vapeurs ou les brumes sont produites, porter:
NIOSH/MSHA vapeur organique/respirateur de brume. NE PAS dépasser les limites établies par le fabricant de respirateur. Tous les programmes de protection respiratoire doivent être conformes à la norme OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2 et doit être suivi lorsque les conditions de travail nécessitent l'utilisation d'un respirateur.

Dangers thermiques pas Disponible

Section 9 - Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique	Liquide
Couleur	Opaque, liquide blanc laiteux
Odeur	Faible odeur non irritant
Seuil olfactif	pas Applicable

Propriétés

pH	~7.5
Point de fusion/point de congélation	pas Disponible
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	pas Disponible

Point d'éclair	>200°F (93.3°C)
Taux d'évaporation	pas Disponible
Inflammabilité	pas Disponible
Limite supérieure d'inflammabilité	pas Disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	pas Disponible
Tension de vapeur (mm Hg, 20 °C)	pas Disponible
Densité de vapeur (air = 1)	pas Disponible
Densité apparente	pas Disponible
Solubilité(s)	Dispersibles dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	pas Disponible
Température d'auto-inflammation	pas Disponible
Température de décomposition	pas Disponible
Viscosité	pas Disponible
Propriétés explosives	Aucun connu. Chauffage ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques.
Densité (eau = 1)	~1.001 @ 25°C
% de matières volatiles par volume	pas Disponible
Formule	pas Disponible
Masse moléculaire	pas Disponible

Section 10 - Stabilité et réactivité

Réactivité	pas Disponible
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Risques de réactions dangereuses	Polymérisation dangereuse ne se produira dans des conditions normales. Des mesures ont montré la formation de petites quantités de formaldéhyde à des températures supérieures à environ 150°C (302°F) par oxydation.
Conditions à éviter	pas Disponible
Matériaux incompatibles	Agents oxydants et les acides forts et les bases.
Produits de décomposition dangereux	Le monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, le dioxyde de silicone, le formaldéhyde, diméthylcyclosiloxanes, les agents oxydants et de vapeurs toxiques.

Section 11 - Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Composant	Orale DL ₅₀	Cutanée DL ₅₀	Inhalation CL ₅₀
Suppressor 3120	pas Disponible		

Toxicité chronique - Cancérogénicité

Composant	CIRC
Suppressor 3120	Non connu pour être cancérogène.

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Peut provoquer une légère irritation. Pas d'effets indésirables attendus de contact accidentel.
Ingestion	Aucun danger en utilisation normale. Peut être nocif en cas d'ingestion.
Inhalation	Aucun danger en utilisation normale. Aérosols et brouillards peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires et des nausées.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Peut provoquer une légère irritation.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	pas Disponible
Mutagénicité sur les cellules germinales	pas Disponible
Toxicité pour la reproduction	pas Disponible
Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique	pas Disponible
Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées	pas Disponible
Danger par aspiration	pas Disponible
Produits synergiques	pas Disponible

Section 12 – Données écologiques

Écotoxicité

Composant	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques
Suppressor 3120	pas Disponible	pas Disponible	pas Disponible
Biodégradabilité	pas Disponible		
Bioaccumulation	pas Disponible		
Mobilité	pas Disponible		
Autres effets nocifs	pas Disponible		

Section 13 - Données sur l'élimination du produit

Déchets provenant de résidus/produits non utilisés	Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et / ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.
Emballages contaminés	Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et / ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Section 14 - Informations relatives au transport

Numéro ONU	Non réglementé
Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé
Classe(s) de danger relative(s) au transport	Non réglementé
Groupe d'emballage	Non réglementé
Dangers environnementaux	Considéré comme un polluant marin en vertu des règlements du TMD canadienne de l'annexe 3.
Transport en vrac	pas Disponible
Précautions spéciales	pas Disponible

TMD

Autre Pendant le transport, attacher les contenants (remplis ou vides) au moyen d'ancrages adaptés. S'assurer que tous les bouchons, les soupapes et autres fermetures sont en position fermée.

TMD CLASSEMENT DE PRODUIT: Ce produit a été classé à la date de préparation mentionnée à l'article 14 de cette fiche signalétique / SDS, pour le transport conformément aux prescriptions de la partie 2 sur le transport des marchandises dangereuses. Si les données d'essai applicables, les essais et / ou publiés concernant la classification de ce produit sont énumérés dans les références à l'article 16 de cette fiche signalétique / SDS.

Section 15 - Informations sur la réglementation

REMARQUE : LE PRODUIT FIGURANT SUR CETTE FICHE A ÉTÉ CLASSÉ SELON LES CRITÈRES DE RISQUE STIPULÉS DANS LE RÈGLEMENT CANADIEN SUR LES PRODUITS CONTRÔLÉS. LA PRÉSENTE FICHE CONTIENT TOUS LES RENSEIGNEMENTS REQUIS PAR CE RÈGLEMENT.

Section 16 - Autres informations

Date de préparation Le 23 octobre 2015

Remarque : Il incombe à l'utilisateur d'établir un lieu de travail sûr. Les renseignements sur la santé et la sécurité énoncés dans le présent document ne sont fournis à l'utilisateur qu'à titre indicatif. L'utilisateur est tenu de prendre les mesures nécessaires en cas de manipulation individuelle, d'instruire son personnel et de mettre en place les pratiques de travail adéquates pour créer un environnement de travail sécuritaire. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Toutefois, étant donné que les conditions de manipulation et d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie de résultat et nous n'assumons aucune responsabilité pour tout dommage résultant de l'utilisation de ce produit. Il incombe à l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

À l'attention du réceptionnaire des produits chimiques et du coordinateur des fiches de données de sécurité

Dans le cadre de notre engagement envers l'initiative Distribution responsable® de l'Association canadienne des distributeurs de produits chimiques (ACDPC), ClearTech Industries Inc. et ses sociétés affiliées exigent, comme condition de vente, que vous transmettiez la fiche de données de sécurité ci-jointe à tous les employés concernés, tous les clients et tous les utilisateurs finaux. Sur demande, ClearTech vous enverra des renseignements supplémentaires concernant la manipulation du produit, ainsi que tout renseignement relatif à la santé et à la sécurité.

Pour toute question ou préoccupation, prière de communiquer avec notre service à la clientèle ou avec notre service technique.

Références:

- 1) CHEMINFO
- 2) eChemPortal

- 3) TOXNET
- 4) Transportation des Marchandises Dangereuses Canada
- 5) HSDB
- 6) ECHA

ClearTech Industries Inc. - Locations

Siège social : 1500 Quebec Avenue, Saskatoon, SK, S7K 1V7

Numéro de téléphone : 1 306 664-2522

Télécopieur : 1 888 281-8109

www.cleartech.ca

**Numéro de téléphone d'urgence (24 heures sur 24) –
Toutes les succursales – 1 306 664-2522**